

Entre la réforme des études de médecine et la crise sanitaire : les étudiant·e·s en première année ont besoin de mesures concrètes en urgence !

Depuis plus d'un an, la crise sanitaire empire une situation déjà difficile pour les étudiant·e·s, tandis que le Gouvernement les laisse dans une situation de détresse mentale, financière et pédagogique. En plus de la situation compliquée des étudiant·e·s, les PASS et LAS subissent la mise en place de la réforme des études de santé.

Un *numerus apertus* qui ne bouge pas : la sélection est toujours aussi forte !

Nous assistons à la première année de mise en place de la réforme de la PACES qui renforce la sélection dans les études de médecine. Avant la réforme, le *numerus clausus* empêchait des milliers de jeunes ayant validé leur PACES de poursuivre en deuxième année dans la filière de leur choix. Il a été remplacé par le *numerus apertus* qui remplit le même rôle, seule la façon dont il est défini change car chaque année les universités le définissent en lien avec l'ARS.

Au final, rien ne change pour les étudiant·e·s qui n'ont pas eu d'augmentation du *numerus* à la rentrée dernière et les augmentations du *numerus apertus* pour l'année 2021-2022 à venir restent minimales : **seules 1 000 places supplémentaires en deuxième année pour toute la France sont prévues actuellement** alors même que les hôpitaux manquent de personnel. De plus, de nombreuses universités se sont vues contraintes d'augmenter leurs capacités d'accueil à moyens constants.

Un droit au redoublement nécessaire

La création de la PASS et des LAS a, en plus, signé la fin du droit au redoublement en PASS. Obligeant de très nombreux·ses jeunes ne rentrant pas dans le *numerus apertus* à se réorienter en licence via Parcoursup. Là encore, cette réforme perpétue le "gâchis humain" que la Ministre de l'Enseignement Supérieur, Frédérique Vidal, décriait en 2019 concernant le *numerus clausus* et le PACES en imposant un passage à nouveau par Parcoursup en cas de non-validation de l'année de PASS.

En effet, ce passage à nouveau par Parcoursup, sélectif encore une fois, ne garantit pas d'accéder à une licence dont les UE sont équivalentes à celles étudiées dans la mineure générale de la PASS. La PASS constituerait donc une année perdue sans garantie de réussir en licence.

Le nouveau système supposé "diversifier les profils" des futur·e·s médecins entraîne au contraire un **renforcement de la reproduction sociale**. Quand les étudiant·e·s pouvaient redoubler le PACES pour passer le *numerus clausus*, beaucoup désormais passeront une année en prépa privée dont les frais de scolarité seront élevés pour réussir leur PASS du premier coup l'année suivante et passer le *numerus apertus*. Or, le redoublement permettait justement aux étudiant·e·s d'origine sociale défavorisée de retenter en ayant plus de chances d'être assez bien classé·e·s et passer en deuxième année.

Les étudiant·e·s des familles les plus aisées auront également la possibilité de poursuivre leurs études à l'étranger, choix impossible pour de très nombreux·ses étudiant·e·s compte tenu du coût exorbitant demandé (de 50 000 à 170 000 euros suivant les filières).

Une crise sanitaire qui renforce l'échec et l'anxiété

La crise sanitaire actuelle dégrade fortement la santé mentale des étudiant·e·s. C'est encore plus vrai dans les filières de santé où le système renforce la pression mise sur la réussite des jeunes.

La situation actuelle se cumule aux problématiques inhérentes à l'application de la réforme. De nombreux·ses étudiant·e·s en PASS et LAS abandonnent progressivement avec cette deuxième année de crise sanitaire qui les a impacté·e·s au lycée et à l'université. Face à cela, rien n'a été fait pour garantir un accompagnement pédagogique suffisant pour réussir leur année et le Gouvernement ne met pas les moyens nécessaires pour garantir aux PASS et LAS d'accéder à la deuxième année dans la filière de santé de leur choix.

L'UNEF, au côté du collectif PASS/LAS National, demande au Gouvernement de prendre ses responsabilités en urgence. Nous appelons à se mobiliser massivement partout le 16 mars notamment pour :

- L'augmentation à 20 000 places en deuxième année dans les filières médicales pour la rentrée 2021
- Le droit au redoublement en PASS
- La réouverture des universités à 50% avec les moyens économiques et humains nécessaires et l'obligation d'enregistrer/filmer les cours
- L'embauche de personnels éducatifs, leur titularisation, la construction d'infrastructures afin de rattraper le retard accumulé mais aussi faire face au décrochage
- Un plan national pour protéger la santé mentale des étudiant·e·s incluant le recrutement de personnel et un rendez-vous obligatoire avec un·e psychologue par an
- Un plan d'urgence de 1,5 milliard d'euros contre la précarité étudiante, incluant une hausse immédiate des APL de 20% et une augmentation des bourses de 100 par mois pour tous les échelons

Contacts :

Elisabeth ABANDA AYISSI

Attachée de presse de l'UNEF

06.03.55.45.28 / presse@unef.fr

Le Collectif PASS/L.AS

collectifpasslasnational@gmail.com